

Collaboration pour l'avenir de la région des Trois-Lacs

L'avenir et l'aménagement futur de la région des Trois-Lacs ont été discutés lors de la «Landsgemeinde» avec toutes les communes et tous les groupes d'intérêt concernés. Le but est de fonder une association regroupant les exigences de l'Homme, de la Nature et de l'Alimentation, ayant pour projet de stimuler l'aménagement et le développement du paysage futur en tant que partenaire de l'État et des Cantons.

Le rassemblement lors de la dite «Landsgemeinde – L'avenir de la région des Trois-Lacs» le 16.11.2018 est unique et a un caractère indicateur. Près de 350 personnes ont suivi l'invitation des membres du comité de patronage, représentant un large éventail d'intérêts différents. La majorité des invités qui s'est rendue à Morat (germanophone et francophone, venant de 5 cantons et 200 communes), était constituée par des représentants des communes, de la bourgeoisie ainsi que de syndicats, sans oublier des parlementaires cantonaux et d'une douzaine d'acteurs d'organisations protectrices et productives allant de syndicats agricoles et d'améliorations foncières, en passant par la protection de la nature et des oiseaux jusqu'aux pêcheurs professionnels.

Au centre de cet évènement se trouve le développement du paysage autour des lacs de Neuchâtel, Morat et Bienne, allant de la plaine d'Orbe jusqu'à Soleure. On l'appelle le potager de la Suisse, car il s'agit de la plus grande et la plus fertile surface agricole de Suisse, mais elle est aussi une région avec un faible mitage des parcelles où il reste encore des surfaces qui étaient autrefois de vastes étendues marécageuses et des zones d'importance nationale pour la protection de la nature. La région est devenue cultivable et habitable grâce à deux corrections des eaux du Jura durant les siècles passés. Mais pour que la valeur écologique et agricole de ce territoire puisse être conservée et développée, il est maintenant à nouveau nécessaire de prendre des initiatives intercantionales. Le drainage des terres doit être assaini et le système d'irrigation développé. Car, en raison du changement climatique, les pluies diluviennes et les inondations augmentent, suivies par la menace de longues périodes de sécheresse estivale, les deux conduisant aujourd'hui déjà à des pertes de rendement. La décomposition continue de la matière organique des sols tourbeux, ainsi que la réduction de la biodiversité doivent être stoppées par des mesures

appropriées. Les initiateurs voient la région des Trois-Lacs comme «un territoire d'actions» qui doit être intégré dans la conception fédérale de l'aménagement du territoire. Dans les 20 à 30 années à venir, il faudra investir environ un milliard de francs.

Agir: oui, mais comment?

Lors de la «Landsgemeinde» les différents groupes d'intérêt ont présenté leurs exigences pour l'avenir de la région des Trois-Lacs. Personne n'a contesté la nécessité d'agir. De plus, le vœu de trouver ensemble des solutions et des stratégies « gagnant-gagnant » est clair. Les conflits d'intérêts se sont également déjà esquissés ; notamment entre l'agriculture qui espère des conditions optimales pour la production, les organisations protectrices, qui revendiquent de plus grandes zones pour la protection de la nature et qui remettent en question les méthodes de production intensive ou les communes, qui défendent les intérêts du développement économique ayant également besoin de terrain.

Cet événement à Morat est le début d'un processus participatif avec une issue ouverte et non la grande arène de débats. Ceux-ci suivront. Aucune voix n'a été élevée contre le processus de création d'une association comme plateforme d'actions. Un comité fondateur est sur le point d'être créé. Celui-ci représentera les communes, les propriétaires fonciers, l'agriculture, l'industrie alimentaire, la protection de la nature et du paysage et même l'archéologie. Celui-ci préparera la fondation de l'association pour avril 2019. «Si la volonté de renouveau et l'esprit collaborateur perceptible à Morat sont conservés durant le processus, alors le projet sera couronné de succès» constate le modérateur bilingue de l'événement et président du Grand Conseil fribourgeois, Markus Ith.

19.11.2018

La région des Trois-Lacs

Ce territoire au bord du Jura englobe la surface autour des trois lacs, qui va de la plaine d'Orbe au-dessus du lac de Neuchâtel jusqu'aux alentours de Soleure. Après la dernière période glaciaire, cette surface était une vaste zone marécageuse. La terre est devenue habitable et cultivable qu'après deux corrections des eaux du Jura en 1868-1878 et en 1963-1973. L'Aare fut dirigée dans le lac de Biemme et le niveau de l'eau fut deux fois réduit. L'eau fut ainsi rendue en grande partie contrôlable. La région des Trois-Lacs est maintenant devenue le « potager de la Suisse » et produit une grande partie des pommes de terre et des betteraves sucrières suisses. La région s'étend sur cinq cantons (VD, NE, FR, BE, SO) et englobe presque 200 communes.

Voix de la «Landsgemeinde» le 16.11.2018

La «Landsgemeinde» a donné la voix à différents représentant(s) de commune et de groupe d'intérêts, sans débats approfondis sur le sujet. Quelques positions recueillies par U. Wehrli (pas de citations originales).

Markus Ith, Comité de patronage, président du Grand-Conseil, canton de Fribourg

Nous n'avons pas hérité la région des Trois-Lacs de nos parents, mais emprunté à nos enfants.
(Devise de l'événement, librement traduit d'une sagesse amérindienne)

Peter Thomet, Initiateur et secrétaire de l'événement

En ce qui concerne la troisième correction des eaux du Jura, nous nous penchons à nouveau sur la problématique de l'Eau. À la vue du changement climatique, il faut nous donner la possibilité de mieux drainer et irriguer suivant la saison.

Frédéric Ménétreay, Directeur de la Chambre Fribourgeoise de l'Agriculture

Lors des inondations avant les corrections des eaux du Jura, l'Aare était le diable; maintenant c'est une bénédiction de pouvoir utiliser une petite partie de cette eau pour l'irrigation.

Marcel Liner, Pro Natura

Le processus participatif qui se forme nécessite impérativement un médiateur professionnel. L'idée est de viser des solutions «gagnant-gagnant», plutôt que des compromis.

Raimund Rodewald, Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage

Nous avons ici la possibilité exceptionnelle d'élaborer ensemble un nouveau paysage. C'est une chance unique! La particularité de la région des Trois-Lacs est son ample étendue et son ouverture sur les alentours. Il faut absolument conserver ces caractéristiques.

Herbert Käzlig, WWF Fribourg

Pour stopper la réduction dramatique de la diversité des espèces, il est absolument nécessaire de créer de plus grandes surfaces pour la protection de la nature et une meilleure mise en réseau de celle-ci.

Christian Wanner, Ancien Conseiller d'État, agriculteur et membre du comité de patronage

Pour le moment, il s'agit de la volonté collective. Il est important de ne pas se bloquer sur des détails maintenant. Beaucoup est possible, mais il y aura des conflits, cela ne sera pas «bavarder autour d'un pot de miel».

Stephan Scheidegger, Directeur suppléant de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire

Le Conseil Fédéral veut une planification fonctionnelle du territoire, comme elle est discutée ici. Finalement, chacun devra retirer un peu de son intérêt individuel, pour que les objectifs généraux puissent être atteints.

Christelle Luisier, Syndique de Payerne

Il n'y a pas seulement les intérêts de l'agriculture et de la protection du paysage! Il y en a d'autres, comme l'industrie et par exemple les écoles qui ont besoin de place.

Verena Meyer-Burkhard, Syndique de Mühledorf

Des sommes importantes sont investies dans des programmes en faveur des agglomérations. Ici s'offre une chance pour que de plus grands fonds soient alloués aux régions rurales.

Drainage, irrigation et amélioration du sol

(Extrait du communiqué de presse de la première Landsgemeinde du 1 mars 2018)

En particulier, les crues suivies par des périodes de sécheresse altèrent la qualité du sol. La raison pour les changements de la dynamique est entre autres constitué par l'augmentation des conditions météorologiques extrêmes dues au changement climatique. De plus, les anciens sols tourbeux deviennent en partie imperméables et s'abaissent de manière irrégulière. De ce fait, les anciens systèmes de drainage ne fonctionnent plus comme souhaité, ils doivent être assainis. Pour garantir la fertilité des terres du Seeland à long terme, il faut un véritable management de l'eau avec de nouvelles infrastructures de drainage et d'irrigation. Mais cela ne suffit pas : Pro Agricultura Seeland ne demande pas moins qu'une «troisième correction des eaux du Jura » avec six points stratégiques :

- Concept intégré de l'utilisation et de la protection du paysage: une planification agricole détaillée du territoire dans son entier devra montrer où quelle gestion agricole ou autres utilisations sont judicieuses et durables.
- Programme d'amélioration du sol: améliorer les terres assolées choisies par des interventions ponctuelles (ajustement du terrain, ajout de terre d'excavation, mélange de terre, homogénéisation)
- Drainage: assainir et partiellement abaisser les anciens systèmes de drainage. De plus, le système des canaux d'eaux est à développer.
- Irrigation: construire de nouvelles infrastructures pour prélever de l'eau dans les lacs et les grandes rivières. De plus, stabiliser le niveau de l'eau des nappes phréatiques à un haut niveau.
- Écologie: optimiser la mise en réseau de l'écologie dans le cadre du plan intégral. Revitaliser des parcelles et des cours d'eau autant que possible. La diversité des espèces des oiseaux, grenouilles etc. est à promouvoir.
- Valeur ajoutée: Commercialiser la région et ses produits avec succès grâce à leur haute qualité et leur «Swissness».

Information complémentaire

Un dossier avec des rapports, des informations actuelles régulières et des images se trouvent sur le site internet de Pro Agricultura Seeland: www.proagricultura.ch

- Documents de travail Pro Agricultura Seeland du 1^{er} mars 2018
«Troisième correction des eaux du Jura, pour la sécurité alimentaire nationale»
- Résolution Pro Agricultura Seeland du 1^{er} mars 2018
- Rapport de synthèse «Gestion intégrée des eaux dans le bassin versant de la Broye et le Seeland»
- Communiqué de presse de la première «Landsgemeinde» du 1 mars 2018

Renseignements

- Peter Thomet, Président Pro Agricultura Seeland, Tel: 079 501 86 88
- Markus Ith, Président du Grand-Conseil FR, modérateur de la «Landsgemeinde »,
Tel: 079 669 96 37
- Urs Wehrli, Chargé d'information, Tel: 079 798 24 31